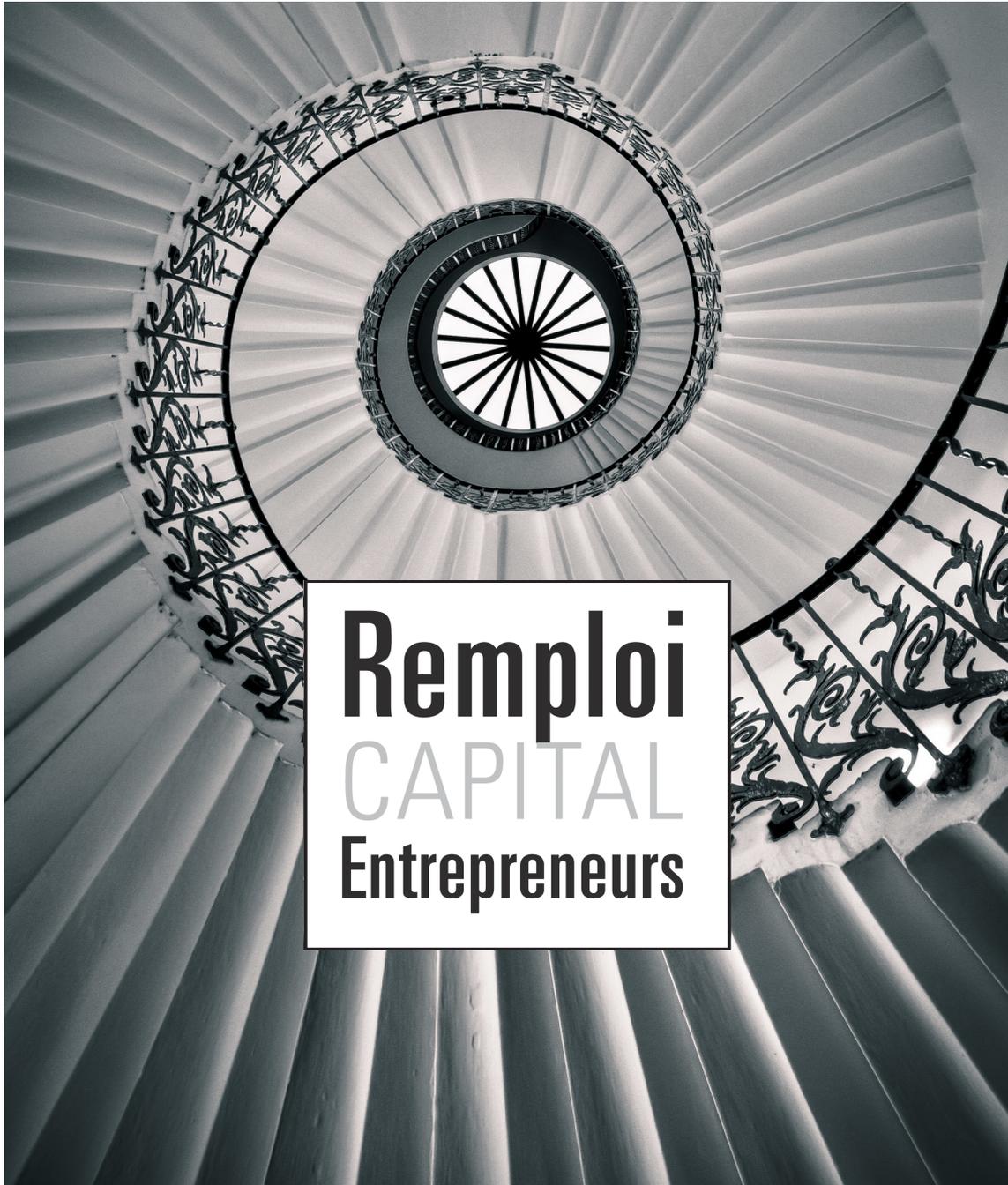


# BULLETIN DE SOUSCRIPTION



## Remploi CAPITAL Entrepreneurs

Nom du cabinet :

BOURSE DIRECT EPARGNE

Code distributeur :

**Société de Gestion :**

**SIGMA GESTION** (SA agréée AMF n° GP 04000041) • Capital : 370.366 €  
Siège social : 18 rue de la Pépinière 75008 Paris • RCS Paris B 477 810 535

**Dépositaire :**

**RBC INVESTOR SERVICES BANK France S. A.** • Capital : 72.240.000 €  
Siège social : 105 rue Réaumur – 75002 Paris • RCS PARIS : 479 163 305

### 1 ETAT CIVIL Souscripteur / Co-souscripteur (\* merci d'écrire en majuscules)

Personne morale

M.

Mme

Personne morale

M.

Mme

#### Souscripteur 1 (ou Monsieur)

#### Souscripteur 2 (ou Madame)

Nom / Raison sociale\* \_\_\_\_\_

Nom de jeune fille\* \_\_\_\_\_

Prénom\* \_\_\_\_\_

Date de naissance ou date d'immatriculation \_\_\_\_\_

A\* \_\_\_\_\_ Dept \_\_\_\_\_

SIREN \_\_\_\_\_ RCS \_\_\_\_\_

Nationalité\* \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

Tel. \_\_\_\_\_

Adresse fiscale\* \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville\* \_\_\_\_\_

**Situation de famille :**

Célibataire

Divorcé(e)

Marié(e)

Veuf/Veuve

Pacsé(e)

**Régime matrimonial :**

Séparation de biens

Participation aux acquêts

Communauté réduite aux acquêts

...

Communauté universelle

### 2 DECLARATION DU SOUSCRIPTEUR

Déclare adhérer au Fonds Commun de Placement à Risque REMPLI CAPITAL ENTREPRENEURS (le « Fonds ») en application de l'article L.214-8-1 dernier alinéa du Code monétaire et financier et avoir reçu et pris connaissance du Document d'Information Clé pour l'Investisseur joint au présent Bulletin de Souscription et en particulier ses dispositions relatives aux conditions de rachat, le Règlement du Fonds étant par ailleurs tenu à ma disposition.

- Déclare que les fonds utilisés pour cette souscription ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme.

- Reconnais que ma catégorisation de client est non-professionnelle.

- Reconnais que l'ensemble des informations relatives à la présente opération de souscription m'ont été remises conformément à ce qui est prévu à l'article L.341-12 du CMF.

Paraphe(s) :

 souscripteur  co-souscripteur

FCPR REMPLOI CAPITAL ENTREPRENEURSCode Isin : FR0013508892 - Agrément AMF : 06/10/2020  
Minimum de souscription : 10 parts de 100 euros, soit 1 000 eurosJe souscris  parts X 100 euros la part =  ,  euros [A]Je verse un montant de  % du montant investi [A] =  ,  euros [B] Par chèque à l'ordre de FCPR  
REMPLOI CAPITAL ENTREPRENEURS  
ou virementJe verse un montant total de [A] + [B] =  ,  eurosJe verse un montant total de  ,  €, qui comprend un montant de droits d'entrée de  ,  €

Ce montant ne peut correspondre à un pourcentage supérieur à 5% du montant de cette souscription. J'ai pris connaissance du fait que les droits d'entrée dans le fonds sont négociables. Je consens à ce que soient prélevés sur le fonds des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 3,62 % (TMFAM\_GD), dont des frais et commissions et de distribution (y compris droits d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 1,50 % (TMFAM\_D). Les frais et commissions de distribution ne pourront être prélevés au-delà de la durée 9 ans.

Pièces à joindre : copie d'une pièce d'identité recto-verso (*obligatoire*) – permis de conduire non accepté – et RIB

Pour les personnes morales :

- Un kbis de moins de trois mois
- Les statuts à jour
- Un document attestant le pouvoir du signataire d'engager la personne morale
- Le formulaire CRS – FACTCA
- La CNI des actionnaires possédant plus de 25% des parts

## LIVRAISON

Les parts correspondantes seront inscrites en nominatif pur auprès du Dépositaire et cela sans frais ni droits de garde.

OU  Je souhaite que ces parts soient livrées sur un compte titres spécifique. Veuillez joindre un Relevé de Compte Titres.

## MODALITES SPECIFIQUES DE PARTAGE DE LA PLUS-VALUE « CARRIED INTEREST »

Les porteurs de parts spéciales ont vocation à investir au moins 0 % (SM) du montant des souscriptions initiales totales dans des parts spéciales qui leur ouvrent un droit d'accès maximum de 20 % (PVD) de la plus-value réalisée par le fonds.

Date d'approbation de la souscription obligatoire :

Lu et approuvé le \_\_ / \_\_ / 20\_\_

SIGNATURE(S) OBLIGATOIRE(S)



souscripteur



co-souscripteur

**LISTE DES AUTRES FONDS DE CAPITAL INVESTISSEMENT GÉRÉS PAR SIGMA GESTION  
RELATIVE AU QUOTA D'INVESTISSEMENTS ÉLIGIBLES**

Fonds de capital investissement (FCPR, FCPI, FIP, FPCI)	Année de création	Pourcentage de l'actif éligible au 30/06/2020	Date à laquelle le fonds doit atteindre son quota d'investissement en titres éligibles
FIP PATRIMOINE BIEN ETRE	2012	100	30/04/2014
FIP FRANCE INVESTISSEMENT PME	2012	77,53	30/11/2014
FIP PATRIMOINE BIEN ETRE 2	2013	85,37	30/01/2016
FCPI REBOND EUROPE 2020	2014	100	31/07/2017
FIP RENDEMENT BIEN ETRE	2014	100	30/06/2017
FCPI REBOND EUROPE 2021	2015	100	30/06/2018
FIP RENDEMENT BIEN ETRE N°2	2015	100	30/06/2018
FIP RENDEMENT BIEN ETRE N°3	2015	100	01/07/2019
FCPI EUROPPORTUNITE 2022	2016	100	01/07/2019
FIP AGRO RENDEMENT	2016	89,59	01/07/2020
FIP RENDEMENT BIEN ETRE N°4	2016	94,17	01/07/2020
FIP RENDEMENT BIEN ETRE EVOLUTION	2018	66,17	31/03/2021
FCPI AGRO RENDEMENT EVOLUTION	2018	69,98	31/03/2021
FIP ALIMEA CORSE AMBITION 2026	2019	0%	30/06/2023

Pour toute question concernant les fonds, merci de bien vouloir contacter  
votre gestionnaire de patrimoine habituel :

Cachet du distributeur

BOURSE DIRECT  
POLE EPARGNE  
374 rue Saint-Honoré  
75001 Paris  
01 56 88 40 44